



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 OCTOBRE 2026
Liste des décisions et des délibérations**

L'an deux-mille-vingt-six, le treize octobre à 20H30,
Le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. le Maire, Jacques TRONCY.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 05 octobre 2026

Etaient présents : M. Jacques TRONCY – M. Yves TAMIN –
Mme Chantal ROTA - M. Cyril GROULARD - Mme Gwénaëlle RADAIS-TRONCY -
Mme Chantal CHARRONDIERE - M. Frédéric SAYROUX – M. Nicolas BONNAUD -
Mme Marie-Laure HERCÉ - Mme Angélique PAPON - M. Julien ROLLET - M. Romain GACON –
Mme Julie LAFFONT-DUPUY – M. Dylan MARTIN

Excusée : Patricia VERNISSE donne procuration à Chantal CHARRONDIERE

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Angélique PAPON

Le procès-verbal du 08 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité.

DELEGATIONS AU MAIRE

Le Maire rend compte des décisions intervenues par délégations :

✓ Avenant 02 au bail précaire de M. BOURNEZ Damien portant sur la mensualisation de son loyer pour une durée d'un an à compter du 01.10.2026. (Décision 06/2026).

✓ Attribution du logement F3 au 1er étage de l'immeuble situé 203 route de Vivans à Mme GODARD Stella à compter du 01.10.2026, pour un loyer mensuel de 457.58€ hors charges (Décision 07/2026).

✓ Encaissement indemnités GROUPAMA d'un montant de 294.18€ dans le cadre du sinistre survenu le 25.09.2026 / bris de glace tracteur RENAULT (Décision 08/2026).

Deux déclarations d'intention d'aliéner (DIA) sans exercice du droit de préemption communal sont renoncées :

- N°09/2026, réceptionnée le 08 septembre 2026, parcelle AB 52 – adresse 176, route de Paris, surface totale de 450 m² au prix de 55 000.00€,
- N°10/2026, réceptionnée le 16 septembre 2026, parcelle AB 17 – adresse 383 route de Paris, surface totale de 260 m² au prix de 35 000.00€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fait valoir son droit de préemption sur la parcelle ZB 21 « Les Bardons sud » - délaissé DIRCE pour un montant de 1 240.00€ (3 547 m²).

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA COUR D'ECOLE (MISSION ESQUISSES, ESTIMATION FINANCIERE, LEVÉ TOPOGRAPHIQUE)

Délibération n°2026/66

Approuvé à l'unanimité

CONSTITUTION GROUPES DE TRAVAIL (SALLE INTERMÉDIAIRE, FLEURISSEMENT, AMÉNAGEMENT COUR D'ÉCOLE)

Délibération n°2026/67

Approuvé à l'unanimité

ADHESION COMPETENCE SIEL POUR LA MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Délibération n°2026/68

Approuvé avec 1 abstention

PROJET D'EVOLUTION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (PARTENARIAT AVEC AJSL ET AFR)

Délibération n°2026/69

Approuvé à l'unanimité

SUBVENTION 2026/2027 AU DEGEL

Délibération n°2026/70

Approuvé à l'unanimité

CONVENTIONS RASED 2026-2029

Délibération n°2026/71

Approuvé à l'unanimité

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR L'EXPERIMENTATION DU PARCOURS AGORA JEUNESSE (COLLEGE JEAN PAPON)

Délibération n°2026/72

Approuvé à l'unanimité

LOTISSEMENT LA TREILLE : MODIFICATION DE LA GRILLE DES TARIFS DE VENTE DES PARCELLES, RELANCE DE LA COMMERCIALISATION

Délibérations n° 2026/73 et 74

Approuvé à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE 03/2026 BUDGET COMMUNAL

Délibération n°2026/75

Approuvé à l'unanimité

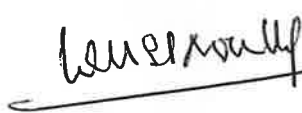
RENOUVELLEMENT PASS'SPECTACLE 2026/2027 - COMPLÉMENT

Délibération n°2026/76

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire a levé la séance à 22H45.

**Le Maire,
Jacques TRONCY**




**La secrétaire de séance,
Angélique PAPON**

